AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-122ItemMarie Moret à Fumouze frères, 20 mars 1900

Marie Moret à Fumouze frères, 20 mars 1900

Auteur·e: Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122 Collation2 p. (370r, 371v) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Fumouze frères, 20 mars 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54725

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>20 mars 1900</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Fumouze frères</u>
Lieu de destination78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Description

RésuméMarie Moret signale deux erreurs commises dans la livraison des produits commandés par sa lettre du 15 février 1900 : elle a reçu six savons antiseptiques au lieu des douze commandés et six boites de camphre en grumeaux au lieu des trois commandées. À son crédit de 2,75 F, Marie Moret ajoute un chèque de 27,60 F pour solder une nouvelle commande de produits de soin et d'hygiène : glycérolé d'amidon, savons antiseptiques, poudre de savon antiseptique, camphre, brosses à dents.

Mots-clés

<u>Critiques, Finances personnelles, Hygiène</u>
Personnes citées<u>Offroy et Cie</u>
Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Mines, 20 mes 1900 whiles, manquant : nour attaine de 36,50 4 rue Burdaloue Appieus Fumoure, Une rende esteur a été commise thous 1 27632, much non ité adresse le onde naus, our M Ogroy Vi die le 20 finier durier, in exhange ce qui pait un mai de 30,35 De mon chèque de 36, 10. bien ni emoger en échenze. 1º au lieu de me liver 12 savens, anticoptiques pluco grande nisesse a en deux houtes ion ne Somicile comme o partable, min a with our 6 Man x relieus livries à 31 us elejest suivants: - 1 Kilogh Glycerole 2º Mais en ma 12 savous autiseptiques en 2 boites à 5 envoye 6 hoites commerce on grumenus anhie & 3 soit en plus (à traisent le 2.25 14.75 n' repender horter a heportes Jours 3 is Enters Johns James a romune

6 botter pouche suren enuméries : le chique en ares. I en morque le pres sans rectifiet le criset ches musik 27,60 à l'amme l'haritude = 6, a 3 paqueto de camptre
de chaquen 150 gh.
à 1,20 3,60
6 brosses à deuts em appell je neur prie, - Mersieurs, l'assurance de toute me considéra Alables à celle que mons aver pracionsument ajante au résuir Marie Gerin) envir, et sout de suppose le prin ilse le mouse que cour les 14 rue Bairdalous Himes pard brances Delabase, conforme au montant WHE RECHONDS Supporter 1 33 mg